

Météo-France et l'Institut de veille sanitaire lanceront un dispositif d'alerte aux vagues de chaleur en juin 2004

La canicule exceptionnelle de 2003 (l'été 2003 a été le plus chaud des 53 dernières années) et ses conséquences tragiques en termes sanitaires ont souligné la nécessité d'anticiper les situations météorologiques à risques sanitaires et d'informer plus largement la population. Météo-France et l'InVS ont engagé dès le mois d'août 2003 une réflexion commune qui a été formalisée en janvier 2004 par la signature d'un accord-cadre. Le premier aboutissement de cette collaboration consistera en un dispositif d'alerte et d'information des épisodes de forte chaleur qui entrera en vigueur le 1^{er} juin 2004.

Mise au point d'un indicateur biométéorologique des canicules

Le dispositif en cours d'élaboration reposera sur les prévisions de Météo-France associées à l'utilisation d'un indicateur biométéorologique spécifique permettant d'identifier les phénomènes de forte chaleur présentant un risque sanitaire majeur.

L'InVS réalise actuellement une étude destinée à tester la pertinence de plusieurs indicateurs associant températures maximales, minimales et humidité relative de l'air. Cette étude consiste à corréliser des données de mortalité fournies par l'Insee avec des données climatologiques de Météo-France portant sur les périodes du 1^{er} juin au 31 août de 1977 à 2003. Cette période couvre des situations météorologiques contrastées et les vagues de chaleur de 1983 et 2003. L'étude concerne 13 agglomérations réparties sur le territoire métropolitain et présentant des caractéristiques climatiques variées : Paris, Marseille, Lyon, Toulouse, Nice, Nantes, Strasbourg, Bordeaux, Le Havre, Lille, Grenoble, Tours et Limoges.

A l'issue de cette étude, le meilleur indicateur sera retenu, et des seuils critiques arrêtés pour chacune des grandes régions climatiques françaises. La vulnérabilité des populations varie en effet en fonction de leur localisation géographique et les comportements face aux vagues de chaleur diffèrent selon les régions.

Un dispositif associant informations météorologiques et conseils de prévention

Météo-France sera chargé de la surveillance et de la prévision des vagues de chaleur présentant un risque sanitaire. Lorsque pour un phénomène prévu, un ou plusieurs seuils critiques régionaux de l'indicateur canicule seront atteints ou dépassés durant plusieurs jours, Météo-France déclenchera un « avis de canicule ».

Météo-France assurera l'information du public sous une forme analogue à celle de la carte de vigilance météorologique. Une carte de France métropolitaine signalera à l'aide d'un code couleur l'arrivée d'un épisode de canicule sur un ou plusieurs départements. Un bulletin précisera les températures maximales et minimales prévues par région et la durée du phénomène de forte chaleur. Disponible en permanence sur le site de Météo-France www.meteo.fr, cette carte sera actualisée chaque jour et accompagnée de conseils de comportement pour se protéger des effets de la canicule.

Les services de prévisions téléphoniques et télématiques de Météo-France reprendront cette information. Les médias disposeront également de ces éléments et pourront communiquer une information spéciale en cas de danger.

Météo-France diffusera de plus des messages spécifiques à l'InVS et à ses partenaires du secteur sanitaire et social.

L'InVS sera chargé d'évaluer les risques correspondant aux situations météorologiques prévues sur la base des indicateurs météorologiques et d'alerter les autorités sanitaires sur ces risques.

Les mesures de prévention seront établies par les autorités sanitaires dans le cadre des plans d'action canicule, à destination notamment des populations les plus sensibles (personnes âgées, enfants, malades souffrant d'affections respiratoires ou cardiovasculaires).

Météo-France et l'InVS renforceront également leur collaboration en matière de recherche biométéorologique sur d'autres risques sanitaires d'origine météorologique afin de mettre en place des moyens de les réduire.

Contacts presse :

Institut de veille sanitaire

Elsa Vidal

T : 01 41 79 69 59

Laetitia Benadiba

T : 01 41 79 67 08

www.invs.sante.fr